



Écrit par Yvon Lefebvre
08-01-2009

Le Soleil

Cyberpresse.ca

Québec, le 8 janvier 2009

Baie de Beauport: une coopérative dans le décor

Pierre-André Normandin



Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit. --- Photothèque Le Soleil

(Québec) Les anciens administrateurs de la baie de Beauport veulent convaincre la Ville de Québec de leur confier à nouveau la gestion du site récréo-touristique. Mais, écartés pour l'instant des discussions avec le Port pour le renouvellement du contrat, ils mènent depuis hier une campagne de recrutement d'usagers prêts à soutenir leur projet.

Après avoir été gérée jusqu'en 2006 par des bénévoles, la baie de Beauport a fait place au privé l'été dernier pour sa réouverture après une année d'importants travaux. Voilà que la défunte Association nautique qui administrait l'endroit veut refaire surface sous forme de coopérative pour en reprendre les rênes. À la mi-novembre, le groupe a déposé au conseil municipal son plan d'affaires dans l'espoir d'être invité à la table de négociations. Mais depuis, rien. « On attend toujours que la Ville bouge », confie Jean-François Gacougolle, ancien coordonnateur aux activités de la baie de Beauport.

Le groupe juge inacceptable que Québec verse des centaines de milliers de dollars sans appel d'offres. « Avec tout l'argent que la Ville va donner, on pense qu'elle devrait exiger un appel d'offres dans son entente

avec le Port », estime Hélène Mercier, ancienne directrice générale de l'Association nautique de la baie de Beauport. Un tel processus permettrait évidemment à la coopérative de soumettre sa proposition officiellement sans être écartée de facto comme ce qui semble être présentement le cas.

Rappelons que Québec a versé l'an dernier 500 000 \$ au Port de Québec pour la gestion de l'endroit. Sans expérience dans ce domaine, l'administration portuaire avait elle-même mandaté la compagnie GesteV, spécialisée dans l'organisation d'événements comme le Red Bull Crashed Ice et le Snowboard Jamboree.

Les promoteurs de la coopérative s'interrogent toutefois sur le choix du privé pour gérer un tel site. D'autant plus qu'il semble en coûter beaucoup plus cher. Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit. En 2006, la subvention de la Ville étant de 180 000 \$ sur un budget de 600 000 \$. On est bien loin des 500 000 \$ versés en 2008, sans oublier que le Port affirme avoir eu à couvrir un déficit « substantiel ». Le groupe estime qu'une coopérative serait davantage appropriée pour gérer le lieu. Sans être un droit d'accès, un coût de 20 \$ versé à la coopérative permettrait aux usagers d'avoir leur mot à dire sur les activités développées à cet endroit.

Même si la saison débute dans moins de cinq mois, les promoteurs de la coopérative estiment qu'ils pourraient rapidement mettre sur pied leur organisation pour permettre l'ouverture de la baie à temps pour la mi-mai. Le plan d'affaires est prêt. Ne reste qu'à s'entendre avec la Ville. Toujours en vacances pour la période des Fêtes, personne du comité exécutif n'était disponible hier pour préciser la position de la Ville.

Après avoir été gérée jusqu'en 2006 par des bénévoles, la baie de Beauport a fait place au privé l'été dernier pour sa réouverture après une année d'importants travaux. Voilà que la défunte Association nautique qui administrait l'endroit veut refaire surface sous forme de coopérative pour en reprendre les rênes. À la mi-novembre, le groupe a déposé au conseil municipal son plan d'affaires dans l'espoir d'être invité à la table de négociations. Mais depuis, rien. « On attend toujours que la Ville bouge », confie Jean-François Gacougnolle, ancien coordonnateur aux activités de la baie de Beauport.

Le groupe juge inacceptable que Québec verse des centaines de milliers de dollars sans appel d'offres. « Avec tout l'argent que la Ville va donner, on pense qu'elle devrait exiger un appel d'offres dans son entente avec le Port », estime Hélène Mercier, ancienne directrice générale de l'Association nautique de la baie de Beauport. Un tel processus permettrait évidemment à la coopérative de soumettre sa proposition officiellement sans être écartée de facto comme ce qui semble être présentement le cas.

Rappelons que Québec a versé l'an dernier 500 000 \$ au Port de Québec pour la gestion de l'endroit. Sans expérience dans ce domaine, l'administration portuaire avait elle-même mandaté la compagnie GesteV, spécialisée dans l'organisation d'événements comme le Red Bull Crashed Ice et le Snowboard Jamboree.

Les promoteurs de la coopérative s'interrogent toutefois sur le choix du privé pour gérer un tel site. D'autant plus qu'il semble en coûter beaucoup plus cher. Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit. En 2006, la subvention de la Ville étant de 180 000 \$ sur un budget de 600 000 \$. On est bien loin des 500 000 \$ versés en 2008, sans oublier que le Port affirme avoir eu à couvrir un déficit « substantiel ». Le groupe estime qu'une coopérative serait davantage appropriée pour gérer le lieu. Sans être un droit d'accès, un coût de 20 \$ versé à la coopérative permettrait aux usagers d'avoir leur mot à dire sur les activités développées à cet endroit.

Même si la saison débute dans moins de cinq mois, les promoteurs de la coopérative estiment qu'ils pourraient rapidement mettre sur pied leur organisation pour permettre l'ouverture de la baie à temps pour la mi-mai. Le plan d'affaires est prêt. Ne reste qu'à s'entendre avec la Ville. Toujours en vacances pour la période des Fêtes, personne du comité exécutif n'était disponible hier pour préciser la position de la Ville.

Après avoir été gérée jusqu'en 2006 par des bénévoles, la baie de Beauport a fait place au privé l'été dernier pour sa réouverture après une année d'importants travaux. Voilà que la défunte Association nautique qui administrait l'endroit veut refaire surface sous forme de coopérative pour en reprendre les rênes. À la mi-novembre, le groupe a déposé au conseil municipal son plan d'affaires dans l'espoir d'être invité à la table de négociations. Mais depuis, rien. « On attend toujours que la Ville bouge », confie Jean-François Gacougnolle, ancien coordonnateur aux activités de la baie de Beauport.

Le groupe juge inacceptable que Québec verse des centaines de milliers de dollars sans appel d'offres. « Avec tout l'argent que la Ville va donner, on pense qu'elle devrait exiger un appel d'offres dans son entente avec le Port », estime Hélène Mercier, ancienne directrice générale de l'Association nautique de la baie de Beauport. Un tel processus permettrait évidemment à la coopérative de soumettre sa proposition officiellement sans être écartée de facto comme ce qui semble être présentement le cas.

Rappelons que Québec a versé l'an dernier 500 000 \$ au Port de Québec pour la gestion de l'endroit. Sans expérience dans ce domaine, l'administration portuaire avait elle-même mandaté la compagnie GesteV, spécialisée dans l'organisation d'événements comme le Red Bull Crashed Ice et le Snowboard Jamboree.

Les promoteurs de la coopérative s'interrogent toutefois sur le choix du privé pour gérer un tel site. D'autant plus qu'il semble en coûter beaucoup plus cher. Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit. En 2006, la subvention de la Ville étant de 180 000 \$ sur un budget de 600 000 \$. On est bien loin des 500 000 \$ versés en 2008, sans oublier que le Port affirme avoir eu à couvrir un déficit « substantiel ». Le groupe estime qu'une coopérative serait davantage appropriée pour gérer le lieu. Sans être un droit d'accès, un coût de 20 \$ versé à la coopérative permettrait aux usagers d'avoir leur mot à dire sur les activités développées à cet endroit.

Même si la saison débute dans moins de cinq mois, les promoteurs de la coopérative estiment qu'ils pourraient rapidement mettre sur pied leur organisation pour permettre l'ouverture de la baie à temps pour la mi-mai. Le plan d'affaires est prêt. Ne reste qu'à s'entendre avec la Ville. Toujours en vacances pour la période des Fêtes, personne du comité exécutif n'était disponible hier pour préciser la position de la Ville.

Dernière mise à jour : (09-01-2009)

Fermer la fenêtre